



LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

Il y a un trois ans, j'écrivais le premier mot du maire. Depuis ce temps, je me fais un devoir mois après mois de vous informer de tout ce qui se passe au niveau de la gestion municipale. J'aimerais que vous jetiez un regard attentif sur le rapport du maire sur la situation financière de cette année qui se retrouve dans les prochaines pages de ce bulletin municipal. Des dossiers majeurs ont été traités tout au cours de l'année. Le projet de diversification économique, la reconnaissance en tant que Village-Relais, les travaux de mise aux normes et de bouclage du réseau d'aqueduc, la construction de l'usine de traitement de l'eau, le pavage de différents chemins de notre municipalité.

Aujourd'hui, nous sommes à la préparation de notre quatrième budget. Il s'agit aussi d'une année où le rôle d'évaluation est révisé. Pour le conseil, nous voulons que ce soit une année de consolidation, donc pas de projet majeur en vue. Cependant, en écrivant ces mots, je pense que nous voulons nous porter acquéreur du centre communautaire, débiter le projet du Manoir Labellois, revoir notre règlement de zonage, se préparer au contournement de la 117, approcher des promoteurs pour la construction de motels et d'un marché d'alimentation de moyenne envergure, travailler sur le projet d'asphaltage de la piste cyclable. Donc, toujours quelque chose à réaliser!

Par ailleurs, le 22 novembre avait lieu l'inauguration du sentier « *Quad no. 54* » reliant les Laurentides à la région de Lanaudière. Près de 300 quadistes se sont donnés rendez-vous à l'entrée de la réserve Rouge-Matawin pour l'ouverture officielle du sentier. Bravo aux promoteurs de ce projet. Il apparaît des plus important de pouvoir accueillir ces nouveaux touristes.

Dossier RIRHL: Le 20 octobre, le juge Pépita G. Capriolo J.C.S. rejette la requête introductive d'instance en passation de titre réamendée et en injonction permanente; le tout avec dépends des municipalités de Rivière-Rouge, La Macaza, Lac-Saguay. Le 18 novembre 2008, les procureurs de ces municipalités portent un appel en cour supérieur.

En outre, je profite de cet instant pour remercier mesdames Vicki Émard et Francine Carrier pour les deux années consacrées à notre Municipalité en tant que conseillères. Je ne peux passer sous silence la venue de deux autres personnes très engagées en tant que conseillers, soit madame Karine Miron et monsieur Michel Lefebvre. Je veux aussi remercier mes collègues, qui, depuis le début de notre mandat, accomplissent un travail remarquable pour notre Municipalité. Un gros merci à tous les employés qui nous permettent de donner les services de qualité à notre communauté.

La Municipalité se joint à Nez-Rouge durant la période des fêtes. Ci-joint à notre bulletin, les détails des horaires. Pour terminer, je vous invite à la présentation du budget le 15 décembre 2008 à 20h30.

Finalement, veuillez noter que, pour faciliter le passage du sentier de motoneige no. 323, dans le village, un trottoir de neige sera aménagé sur le pont pour traverser la rivière Rouge puis, sur la rue du Pont à l'ouest de la 117 ainsi que sur la rue de l'Église pour rejoindre le sentier.

Au nom du conseil, je vous souhaite un joyeux temps des fêtes et beaucoup de plaisir en famille ou avec des amis.

Le maire, Gilbert Brassard



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2008

Tel que prévu à l'article 955 du Code municipal, je vous présente maintenant la situation financière de la Municipalité de Labelle.

Situation financière au 31 décembre 2007

Le vérificateur de la Municipalité a confirmé dans son rapport, les résultats suivants :

Fonds d'administration :	
recettes	4 519 121 \$
dépenses	3 447 502 \$
Remboursement de la dette à long terme	261 418 \$
Résultat net avant affectations	810 201 \$
Fonds d'administration - surplus :	
surplus au début de l'exercice	337 871 \$
résultat net redressé de l'exercice financier 2007	279 279 \$
Surplus net non affecté au 31 décembre 2007	617 150 \$

Situation financière au 31 décembre 2008

Quant aux résultats de l'exercice 2008, selon les données financières au 31 octobre 2008, nous prévoyons dégager un excédent de revenus sur les dépenses.

Plan triennal d'immobilisation 2008-2009-2010 (comprenant les réalisations anticipées au 31 décembre 2008) :

Plan triennal d'immobilisation				
Départements	Prévisions	Budgété	Budgété	Budgété
	au 2008-12-31	2008	2009	2010
administration	62 315 \$	70 000 \$	23 000 \$	3 000 \$
incendie	22 087 \$	4 000 \$	304 000 \$	4 000 \$
travaux publics	3 082 283 \$	456 000 \$	780 300 \$	232 500 \$
hygiène du milieu	940 225 \$	238 000 \$	162 000 \$	70 000 \$
urbanisme et développement	33 241 \$	81 095 \$	158 600 \$	20 000 \$
loisirs et culture	55 445 \$	63 345 \$	40 000 \$	20 000 \$
Total	4 195 596 \$	912 440 \$	1 467 900 \$	349 500 \$

Traitement des élus municipaux (rémunération et allocation de dépenses des élus pour l'année 2008) :

Maire	Municipalité	Rémunération	13 685.12 \$	20 527.68 \$
		Allocation de dépenses	6 842.56 \$	
	MRC des Laurentides	Rémunération	1 465.13 \$	2 197.70 \$
		Allocation de dépenses	732.57 \$	
Conseillers	Municipalité	Rémunération	4 561.70 \$	6 842.54 \$
		Allocation de dépenses	2 280.84 \$	

Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose la liste des contrats et dépenses de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, par fournisseur pour la période du 1er novembre 2007 au 31 octobre 2008.

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2008, SUITE

Principales réalisations de 2008 :

Administration

- Élection partielle – madame Karine Miron et monsieur Michel Lefebvre élus par acclamations;
- Signature des conventions collectives (employés municipaux SCFP, pompiers et pompières, SPPQ);
- Étude de diversification économique et acceptation d'un plan d'action quinquennal sur la diversification économique;
- Adoption d'un plan d'action pour l'année 2008;
- Représentation extérieure auprès de comités, organismes, entreprises;
- Aménagement de nouveaux bureaux à l'hôtel de ville ainsi qu'installation d'un système de climatisation à la salle Wilfrid-Machabée;
- Amélioration des outils de communication avec les citoyens : édition spéciale de l'Info villégiateurs et documents explicatifs sur les taxes, rencontre sur la diversification économique et Village-Relais;
- Amélioration de la couverture cellulaire et internet;

Travaux publics

- Pavage des chemins du Lac-Labelle, du Moulin, partie Nantel et partie de la rue Alarie aux coûts de 2 461 154,72 \$;
- Planification et création d'une réserve pour le renouvellement de la flotte de véhicules;
- Renouvellement de la flotte de véhicules;
- Réfection des trottoirs (rue du Collège jusqu'à la rue Bélanger);
- Mise aux normes du réseau d'aqueduc – finalisation de l'ensemble du projet, construction de la nouvelle usine aux coûts 1 350 000 \$ (subvention de 650 000 \$);

Sécurité publique

- Engagement de trois nouveaux pompiers et achat de 3 habits de pompier (bunkers);
- Préparation de plans d'interventions et achat d'un logiciel (VISIO) pour les plans d'intervention;
- Vérification des sites pour les bornes sèches, obtention du certificat d'autorisation pour installation et installation de deux bornes sèches;
- Visites résidentielles de prévention (plus de 40);
- Préparation du devis pour l'achat d'une nouvelle autopompe;
- Achat de nouvelles radios, pour de meilleures communications pour les pompiers et en sécurité publique;
- Achat d'un camion F250 4x4 pour la désincarcération et le sauvetage nautique;
- Intervention auprès de la Sûreté du Québec et amélioration des interventions;

Urbanisme et environnement

- Participation à Bleu Laurentides : programme sur la protection des lacs et des rives;
- Participation au forum national sur les lacs;
- Participation au colloque Fondation Rues Principales;
- Organisation d'une journée communautaire pour le « Grand nettoyage » du village, plus de 100 personnes y ont participé;
- Rencontre des Municipalités limitrophes pour la création d'un comité sur le bassin versant de la rivière Maskinongé;
- Adoption de quatre règlements sur l'environnement (2008-157 interdisant l'utilisation des fertilisants et des pesticides, 2008-158 modifiant le règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2002-54 afin de lui apporter un certain nombre d'ajustements et de précisions (dans les définitions), 2008-159 amendant le règlement de zonage numéro 2002-56 afin de lui apporter un certain nombre d'ajustements et de précisions et d'améliorer la protection des rives, des lacs et des cours d'eau (par exemple, les règles sur la coupe de gazon, la revitalisation des rives, etc.); 2008-165 amendant le règlement de zonage numéro 2002-56 (entre autres, pour renforcer les dispositions applicables à la protection des rives des lacs et des milieux humides dans le but d'amenuiser les apports en phosphore et autres nutriments. Par exemple, la partie « élément épurateur » des installations septiques doit être à 30 mètres du cours d'eau, réduction du zonage industriel, etc.);
- Programme de revitalisation de fossés (modèle 1/3 inférieur) en partenariat avec la MRC des Laurentides;
- Réalisation d'une piste cyclable dans le village qui sera complétée en 2009 (subventionnée à 90 % par le pacte rural);
- Aménagement d'un stationnement au lac Joly et revitalisation de la rive de la descente de bateaux;
- Restructuration du comité d'embellissement incluant le comité d'horticulture et ajout de mobilier urbain 30 000 \$;
- Distribution de plus de 7 000 arbres gratuitement pour le reboisement de terrains au village comme sur le bord des lacs;
- Émission de 622 permis, dont 52 permis de lotissement et dont 49 nouvelles constructions (21 résidences principales et 25 habitations saisonnières);

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2008, SUITE

Famille, loisirs, culture, tourisme

- Rénovation au pavillon des loisirs (plancher, peinture intérieure et extérieure et divers autres travaux) pour 25 000 \$;
- Ouverture de piscine en saison estivale;
- Obtention de l'appellation village-relais;
- Création d'une nouvelle politique de location des salles et des plateaux;
- Mise à jour de la politique relative à la reconnaissance et au soutien des organismes et support financier et autres aux organismes;
- Installation du théâtre ambulant;
- Implication auprès de l'organisme Nez-Rouge;
- Négociation avec l'Évêché pour l'acquisition du centre communautaire;
- Contribution pour acquisition de la Maison des jeunes par cet organisme;
- Obtention de trois fleurons au programme de classification des Fleurons du Québec pour l'embellissement horticole et paysagé de la Municipalité en collaboration avec la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle;

Maison de la culture et bibliothèque

- Réaménagement de la bibliothèque et mise à niveau des postes informatiques adressés au public;
- Dénomination de la bibliothèque municipale : Lancia-Monette;
- Participation au programme « Diagnostic résidentiel : MIEUX CONSOMMER »;

Les principales orientations 2009 :

- Mise en application des plans d'action de la diversification économique et du Village-Relais;
- Révision du plan des mesures d'urgence;
- Continuité et amélioration de la protection de l'environnement, particulièrement des lacs;
- Poursuivre les rencontres avec les citoyens;

Le budget de fonctionnement 2009, les principaux projets ainsi que le programme triennal d'immobilisation seront adoptés lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 15 décembre prochain.

Je vous remercie et vous assure de ma disponibilité et de ma collaboration ainsi que de celle de la conseillère et des conseillers.

Gilbert Brassard, maire

SUIVI DES SÉANCES DU CONSEIL DU MOIS DE NOVEMBRE 2008

Voici le compte-rendu de la séance ordinaire de conseil tenue le 17 novembre 2008 et d'une séance extraordinaire tenue aussi le 17 novembre 2008.

Administration et finances

La séance a débuté par le discours du maire sur la situation financière, vous avez pu prendre connaissance de la version intégrale de ce discours dans les pages précédentes.

Au niveau du renouvellement du contrat d'assurance collective des employés municipaux, le conseil a résolu d'accepter la soumission de la SSQ-Vie.

Par ailleurs, en prévision de l'adoption des budgets et des taux de taxes 2009, un avis de motion a été donné pour permettre l'adoption prochaine du règlement relatif à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2009.

Un autre avis de motion a été donné pour l'adoption d'un règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques relatif aux carrières et sablières.

Deux rapports financiers comparatifs ont été déposés au conseil, à savoir, le rapport comparant les résultats pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre de l'année 2007 versus la même période en 2008. Le second rapport compare les résultats estimés au 31 décembre 2008 versus les prévisions budgétaires adoptées en décembre dernier.

SUIVI DES SÉANCES DU CONSEIL DU MOIS DE NOVEMBRE 2008, SUITE

Travaux publics

Un luminaire sera installé en 2009, entre les numéros 29 et 39 de la rue David, et ce, suite à l'analyse et aux recommandations faites par le directeur des travaux publics.

Par ailleurs, suite à la tempête des 28 et 29 octobre dernier, le conseil a ratifié le décret des mesures d'urgence et demande au ministère de la Sécurité publique une aide financière.

Service incendie

Au niveau du service incendie, le conseil a résolu de résilier le contrat de travail du lieutenant Louis-Denis Roussel.

Urbanisme et environnement

En ce qui touche l'environnement, le conseil municipal a résolu de signifier son intention et l'engagement de la Municipalité à adhérer à un éventuel organisme visant la protection du bassin versant de la rivière Maskinongé.

En outre, trois demandes de dérogations mineures ont été présentées à la Municipalité :

- Demande accordée sur le lot 39, rang I, canton de Joly, pour l'aménagement d'un abri forestier sur un terrain n'ayant pas la superficie minimale requise
- Demande accordée sur le lot 65, rang F, canton de Labelle pour un empiètement de 2,5 mètres dans la marge avec le lac Labelle pour la construction d'un nouveau bâtiment principal
- Demande accordée sur le lot 24A-p, rang B, canton de Labelle pour un empiètement de 1,5 mètre dans la marge avec le lac Labelle pour la construction d'une fondation.

Par ailleurs, le règlement numéro 2008-165 relatif à l'amendement du règlement de zonage numéro 2002-56, visant à renforcer les dispositions applicables à la protection des rives des lacs et des milieux humides, dans le but d'amenuiser les apports en phosphore et autres nutriments ainsi que la délimitation de la zone Va-12, a été adopté.

Loisirs et tourisme

Un contrat a été octroyé à la firme NCVL pour le nettoyage des conduits de ventilation de la piscine municipale, pour un montant de 2 177\$ plus les taxes applicables.

Par ailleurs, il est résolu que la Municipalité de Labelle s'engage, avec ses partenaires des municipalités de La Conception, Mont-Tremblant, Lac-Supérieur et Saint-Faustin-Lac-Carré, à poursuivre l'étude d'un projet de pavage de la piste cyclable du P'tit Train du Nord entre Labelle et Saint-Faustin-Lac-Carré. Ce projet pourrait bénéficier d'une subvention de 50 % du coût des travaux.

Puis, en prévision du départ prochain de la directrice des loisirs et du tourisme, madame Eve Pichette-Dufresne, pour un congé de maternité, il a été résolu de ratifier l'affichage du poste pour son remplacement.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 17 novembre 2008.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle.

Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez vous adresser à madame Lucie Bourque, secrétaire-trésorière adjointe, au 819-681-3371, poste 5002.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Christiane Cholette

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 15 décembre prochain, à 20 h, suivra extraordinaire de présentation du budget 2009.

DÉPÔT DE PILES

L'usage et le remplacement de piles de toutes sortes sont très fréquents dans nos habitudes de vie. Pour disposer plus facilement de ces dernières, nous avons mis en place, à cet effet, un contenant à la réception de l'hôtel de ville. Vous pouvez venir les déposer du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (heures normales d'ouverture de nos bureaux). Par ailleurs, nous tenons à vous faire un rappel sur le lieu et date d'ouverture du RDD pour la période hivernale (jusqu'au mois de mars) qui se tient le premiers samedi de chaque mois, de 8h à 12h, au garage municipal.

Merci de nous aider à faire des petits gestes pour l'environnement!

DÉNEIGEMENT



Le service des travaux publics vous remercie de penser à mettre en pratique les bonnes habitudes, présent à chaque hiver, pour obtenir un déneigement efficace, moins coûteux et améliorant la sécurité des citoyens.

Le stationnement des véhicules dans les rues durant la nuit est interdit, et ce, de minuit à 7 h am. Cette interdiction relève du **règlement municipal RM 450, article 21** et tout contrevenant commet une infraction passible d'une amende minimale de 100 \$.

Veuillez noter qu'il est strictement interdit de se départir de la neige contenue dans vos entrées privées en l'entassant sur les trottoirs ou en la déplaçant dans la rue sur les bancs de neige opposés à votre domicile. Évitez de mettre les poubelles sur les trottoirs ou dans la rue et maintenez l'accessibilité aux bornes-fontaines.

Le respect de ce règlement nous aidera à mieux accomplir notre travail et le service des travaux publics tient à vous assurer de sa collaboration pour minimiser les inconvénients occasionnés par le déneigement.

Merci à l'avance pour votre collaboration habituelle.

Marc Ethier, directeur des travaux publics



HORAIRE DES FÊTES DES DIFFÉRENTS SERVICES

Hôtel de ville et bibliothèque municipale:

Veuillez noter que les bureaux municipaux ainsi que la bibliothèque Lancia-Monette seront fermés du 24 décembre 2008 au 2 janvier 2009 inclusivement. Nous serons de retour le lundi 5 janvier 2009.

Piscine municipale:

Pour ce qui est de la piscine municipale, elle sera fermée les 17, 18, 19 décembre. L'horaire du temps des fêtes sera disponible sur le site internet de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca ou à la piscine.

PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Dans le cadre de ses activités de prévention, le Groupe JAD, en collaboration avec la MRC des Laurentides, offre aux parents la possibilité de se réunir et de réfléchir sur la réalité de la violence, à ses conséquences et à des pistes de solutions.

La violence, surtout verbale, fait partie intégrante du vécu des jeunes et elle se retrouve partout où ils sont : à l'école, dans les lieux de rassemblement et à la maison. Parce qu'elle est banalisée et omniprésente, la violence est une réalité préoccupante. Il importe donc, comme parent, de pouvoir guider nos jeunes dans des choix de comportements qui les mèneront à une vie satisfaisante.

Pour cette raison, la rencontre aura lieu dans notre Municipalité **le 16 décembre 2008, à 19 h** à la salle Wilfrid-Machabée.

Pour information : Eve Pichette-Dufresne au 819-681-3371, poste 5009



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

(819) 681-3371

STEPHEN POTTS, POSTE 5023

URGENCE 9.1.1

LE PARE-FEU DU CHEF



Une pile de cadeaux pour Noël!

C'est bientôt Noël. Grand-maman Lise a acheté pratiquement tous les cadeaux inscrits sur sa liste. Tous les membres de la famille seront contents! Même Rubis, la chienne de la famille, aura son présent. Mais regardons de plus près ses achats.

Grand-maman a acheté plusieurs cadeaux pour ses petits-enfants, Élise et Louis. Parmi ces cadeaux, certains jouets fonctionnent avec des piles. Afin d'éviter que quelqu'un ait la malencontreuse idée de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner un des jouets, grand-maman en a achetées et les a jointes aux cadeaux. Ainsi, pas de danger qu'on oublie de remettre la fameuse pile dans l'avertisseur. Elle n'aura pas été retirée!

Par ailleurs, cet automne, elle a constaté que le cordon d'alimentation de la perceuse électrique de grand-papa Yves était usé. C'est dangereux! Grand-papa peut mettre le feu en utilisant un appareil dont le cordon est abîmé. Lorsque l'enveloppe du cordon d'alimentation sèche et craque, un arc électrique risque de se former. Alors, comme c'est un vieil outil, grand-maman Lise lui a donc acheté une nouvelle perceuse.

Elle offre à sa fille Léa un magnifique chandelier. Elle l'a bien choisi : il est fait d'un matériau résistant au feu et sa base est stable. Plusieurs incendies sont causés par des chandelles que les gens ont oublié de surveiller. La chandelle se consume totalement et le porte-chandelle brûle ou éclate selon qu'il est fait de bois ou de verre non résistant à la chaleur. En naviguant sur Internet, grand-maman a appris qu'on doit éteindre la chandelle dès qu'elle se trouve à 5 cm (2 po) du chandelier et qu'il faut exercer une surveillance constante, surtout s'il y a des enfants ou des animaux domestiques à la maison. Grand-maman Lise a donc imprimé ces précieux conseils de sécurité et les a mis dans la boîte, avec le cadeau.

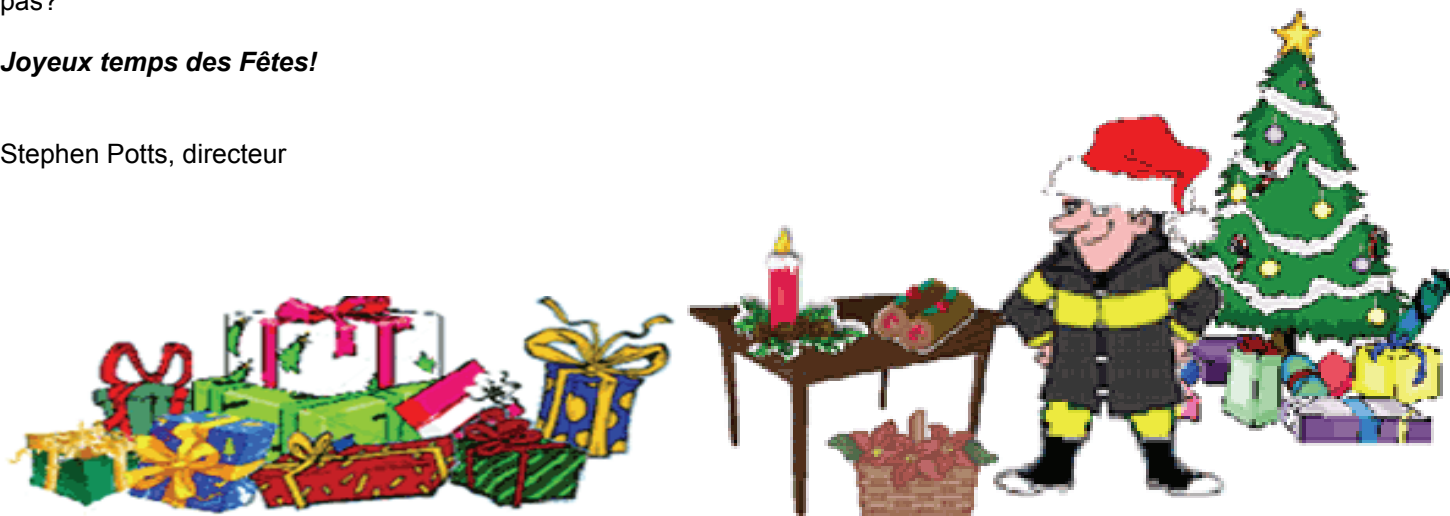
À son gendre Michel, elle a pensé offrir un poêle à fondue. Saviez-vous que la mauvaise manipulation des poêles à fondue est la première cause d'accident chez les grands brûlés au Québec? Sans compter les risques d'incendie. Bien des gens versent du combustible dans le brûleur alors qu'il est encore chaud. Quel danger! La chaleur peut faire s'enflammer l'alcool qui reste dans le brûleur, et les vêtements de la personne qui le tient peuvent prendre feu. Il est préférable d'avoir sous la main un deuxième brûleur. Comme grand-maman Lise le sait, elle a donc pensé en ajouter un.

Voilà! C'est pas mal. Noël sera sous le signe de la prudence, d'autant plus que grand-maman a remplacé par un neuf le cordon de rallonge usé utilisé pour brancher le sapin de Noël. Elle a aussi demandé à grand-papa Yves d'acheter un cordon de rallonge à usage extérieur afin de brancher les décorations qui sont installées dehors. De plus, cette année, elle a fait du bricolage. Elle a peint et décoré aux couleurs du salon un vieux bidon métallique surélevé. Grand-papa pourra y déposer les cendres du foyer. Ce sera pratique, esthétique et sécuritaire.

Bon, elle doit retourner faire des courses. Il lui reste encore deux ou trois petites choses à acheter pour faire des heureux. Et vous? Passerez-vous un Noël sécuritaire? Si vous voulez des pompiers au réveillon, vaut mieux les y avoir invités. N'est-ce pas?

Joyeux temps des Fêtes!

Stephen Potts, directeur





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

819-681-3371

NATHALIE ROBSON, POSTE 5021



Veillez noter que, durant la période des fêtes, la bibliothèque sera fermée du mercredi 24 décembre au lundi 5 janvier inclusivement. Pour nos grands lecteurs et nos grandes lectrices, il nous fera plaisir de vous prêter plus de livres! Le personnel de la bibliothèque profite de l'occasion pour vous offrir leurs meilleurs vœux.

Devenez critique littéraire :

Parmi toutes les fiches reçues au fil des mois, nous avons effectué un tirage au sort. Félicitations à mesdames Lise Benoit, Jeannine Boivin, Louise D'Aigle et Martine Leclerc. Elles se méritent un certificat cadeau d'une valeur de 30\$ à la Promenade St-Jovite.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13h à 17h et 18h30 à 20h30

Mercredi : 12h30 à 16h30

Jeudi : 13h à 17h et 18h30 à 20h30

Vendredi : 10 à 12h et 12h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h30

Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit ainsi que l'accès aux postes informatiques!

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au (819) 681-3371, poste 5021

IL ÉTAIT UNE FOIS UN LIVRE....

Où es-tu maintenant?

Mary Higgins Clark, Paris : Albin Michel, 2008, 385 p.

Mary Higgins-Clark a écrit beaucoup de romans, tous très bons pour la plupart. Ce qui me fascine chez elle, c'est qu'elle réussit encore à « m'embarquer » dans ses intrigues. Elle mérite son titre de reine du suspense! Pour ce dernier roman, elle pousse l'intrigue, nous obligeant à revoir sans cesse notre propre conclusion qui finalement s'avère complètement dans le champ!

Un amour de déraison

Janine Boissard, Monaco : Éditions du Rocher, 2008, 256 p.

...Le démon du midi, est-ce un mythe? Janine Boissard nous offre une version féminine de cette passion tumultueuse. Elle explore un terrain qui est encore tabou mais bien réel. C'est un roman poétique mais servi dans une tranche de vie familiale et actuelle. C'est une brève histoire de passion, mais qui nous rappelle que la romance est toujours là, même à 60 ans!

Blaze

Stephen King alias Richard Bachman, Paris : Albin Michel, 2008, 327 p.

Surprenant pour le moins, que l'écriture qui vient de Stephen King soit si différente quand Richard Bachman endosse la signature. C'est un roman humain où les monstres et les morts-vivants y sont absents. C'est aussi une histoire triste mais combien prenante que tisse un déficient mental.

Silvy Bissonnette



DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL « MIEUX CONSOMMER »

Il ne reste que 2 mois avant la fin de la campagne. Avec l'arrivée du temps froid, remplir le diagnostic et mettre en application certaines mesures pourraient vous faire économiser !

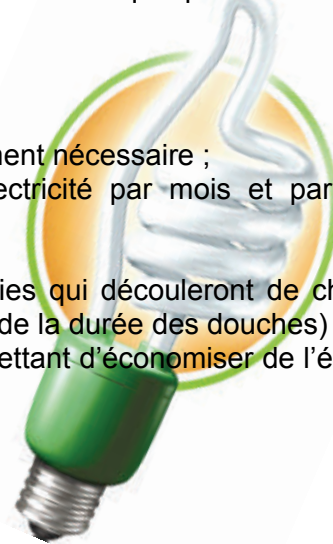
Le Diagnostic résidentiel « MIEUX CONSOMMER » est un outil interactif qui permet d'analyser sa consommation d'électricité et d'identifier des moyens pour la réduire.

Le Diagnostic permet :

- D'obtenir une estimation des économies potentielles et de l'investissement nécessaire ;
- D'obtenir la répartition de sa consommation et de ses coûts d'électricité par mois et par utilisation : chauffage, climatisation, eau chaude, éclairage, etc. ;
- D'obtenir une estimation sur ses coûts de chauffage ;
- De connaître l'impact sur sa consommation et d'évaluer les économies qui découleront de changements apportés dans ses habitudes (ex. : achat d'une sècheuse ou réduction de la durée des douches) ;
- D'obtenir des bons de réduction applicables à l'achat de produits permettant d'économiser de l'énergie (ex. : ampoules fluocompactes, thermostats électriques).

Remplissez le questionnaire dès maintenant !

www.courantcollectif.com



SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

(819) 681-3371

EVE PICHETTE-DUFRESNE, POSTE 5009



DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

Toute la famille est la bienvenue pour participer aux activités qui auront lieu la journée du dépouillement de l'Arbre de Noël, et ce, tout à fait gratuitement.

Date :

Samedi le 20 décembre

Lieu :

Centre communautaire de Labelle

Activités :

11 h à 17 h :

- Rencontre avec le Père Noël (pour enfant de 0 à 10 ans inscrit avant le 21 novembre)
- Maquillage pour enfants
- Tour de carriole sur neige par la Ferme Marc Brisson

14 h à 16 h :

- Bain libre gratuit à la piscine municipale pour les résidents de Labelle

Pour information :

Service des loisirs et du tourisme



HORAIRE DU ROND DE GLACE ET DE LA PATINOIRE

Du 13 décembre 2008 au 15 mars 2009

Lundi au vendredi :

17 h 30 à 21 h 30

Samedi et dimanche :

10 h à 21 h 30

Fériés et semaine de relâche :

10 h à 21 h 30

Exception à noter pour la patinoire vu les activités prévues :

Lundi et mardi :

Non disponible à partir de 19 h

Judi :

Non disponible de 18 h 30 à 20 h 30 (à partir du 8 janvier)

Vendredi :

Non disponible de 18 h 30 à 19 h 30 (à partir du 9 janvier)

PROGRAMMATION D'HIVER

L'hiver arrive à nos portes et vous songez aux activités et cours que vous pourriez faire après la période des fêtes? Et bien, vous recevrez par la poste la programmation des cours de l'hiver le 8 janvier 2009!



SOIRÉE CINÉMA DE NOËL

Titre du film: Il faut sauver Noël

Au Pôle-Nord, on n'avait jamais vu un Noël pareil! Ce film spécial d'animation image par image, raconte l'histoire de RUSTY, un rône qui est forcé de quitter sa maison du Pôle Nord pour s'en aller en ville afin de remplir une mission de Noël bien spéciale. Le détecteur d'enfants coquins du Père Noël est en panne et il faut bien que quelqu'un puisse départager les enfants sages de ceux qui sont désobéissants!

Date : Vendredi 19 décembre à 19 h

Lieu : Pavillon des loisirs

Coût : Entrée pour enfant 1 \$
Entrée adulte gratuite
Pop-corn 0.50 \$
Jus 0.50 \$



Information : Service des loisirs et du tourisme

À noter que le système de son sera beaucoup plus performant que pour le film d'Halloween et que la présence de parents-accompagnateurs est obligatoire pour importe l'âge de l'enfant.

OPÉRATION NEZ-ROUGE MONT-TREMBLANT

Pour un accompagnement, composez le **(819) 717-1411**, entre 21 h et 3 h. Une équipe de 3 bénévoles Nez-Rouge ira vous rejoindre afin de vous accompagner gratuitement à l'endroit de votre choix, et ce, à bord de votre propre véhicule.

Liste des municipalités desservies par Opération Nez-Rouge Mont-Tremblant :

Arundel, Brébeuf, Huberdeau, Labelle, La Conception, Lac-Supérieur, Mont-Tremblant, Saint-Faustin-Lac-Carré et Saint-Rémi-d'Amherst.

Dates d'opération (en noir):

DÉCEMBRE 2008						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

HOCKEY

Des parties amicales dirigées par des bénévoles auront lieu chaque semaine si la glace est en bon état. Du matériel de protection peut être prêté sur demande. Nous tenons à vous faire part qu'il manque un bénévole responsable pour les 14 à 17 ans.

Âge	Début	Fin	Jour	Heure	Duré	Coût	Date limite d'inscription
6 à 9	8 janvier	12 mars	Jeudi	18 h 30	60 min..	10 \$	5 janvier
10 à 13	9 janvier	13 mars	Vendredi	18 h 30	60 min.	10 \$	5 janvier
14 à 17	8 janvier	12 mars	Jeudi	19 h 30	60 min.	10 \$	5 janvier

Lieu : Patinoire au parc du Centenaire

Inscription : Il est obligatoire de remplir le formulaire et de faire le paiement avant la date limite afin que l'inscription soit prise en considération. Vous pouvez déposer le coupon et le montant à la réception de l'hôtel de ville ou dans la chute à courrier en dehors des heures d'ouverture.

INSCRIPTION

HOCKEY, catégorie : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Ass. Maladie : _____ Exp : ____ / ____

Adresse : _____

Téléphone : (____) ____ - ____

PARENT

Nom : _____ Prénom : _____

- Faire le paiement en argent ou en chèque à l'ordre de la Municipalité de Labelle. Le montant sera déposé la semaine du

ACTIVITÉS AQUATIQUES à la piscine municipale de Labelle

Session HIVER 2009 Du 4 janvier au 21 mars

Inscriptions les 15 et 16 décembre, entre 17 h et 20 h

HORAIRE DES BAINS LIBRES

Bain libre	Jour	Heure
Familles	Lundi	15 h 15 à 16 h 15
	Mardi	11 h à 12 h
	Vendredi	19 h à 20 h
	Samedi et dimanche	14 h à 16 h
Adultes	Lundi, mardi et mercredi	20 h à 21 h
	Mardi, mercredi, jeudi et vendredi	12 h à 13 h
	Vendredi	17 h 30 à 19 h
	Samedi	13 h à 14 h
Adolescents (10 à 17 ans)	Vendredi	20 h à 21 h

HORAIRE DES COURS

Session de 11 semaines

Cours	Jour	Heure	Tarif résident	Tarif non-résident
DURÉE DE 40 MINUTES				
taxes incluses				
Préscolaire 1, 2 et 3	Mercredi	10 h 15	61,50 \$	65,50 \$
	Vendredi	11 h 00		
	Dimanche	08 h 30		
Préscolaire 4	Mercredi	11 h 00	61,50 \$	65,50 \$
	Dimanche	09 h 15		
Préscolaire 5 et 6	Mercredi	16 h 20	61,50 \$	65,50 \$
	Dimanche	10 h 00		
Préscolaire 7	Mardi	15 h 15	61,50 \$	65,50 \$
	Dimanche	10 h 50		
Aquaforme postnatal (avec bébé)	Mercredi	09 h 30 1 fois/semaine	66,50 \$	70,50 \$
	Vendredi	10 h 15 2 fois/semaine	93,00 \$	98,50 \$
DURÉE DE 55 MINUTES - ENFANTS ET ADOS				
Junior 1 et 2	Vendredi	16 h 15	61,50 \$	65,50 \$
	Dimanche	12 h 00		
Junior 3	Mercredi	16 h 00	61,50 \$	65,50 \$
Junior 3 et 4	Dimanche	13 h 00	61,50 \$	65,50 \$
Junior 4 et 5	Mardi	17 h 00	61,50 \$	65,50 \$
	Mercredi	15 h 15		
	Dimanche	13 h 00		
Junior 6 et 7	Mardi	18 h 00	61,50 \$	65,50 \$
Junior 8 et 9	Mardi	19 h 00	61,50 \$	65,50 \$
Junior 10 + Étoile de bronze	Mercredi	18 h 00 à 20 h 00	123,25 \$	130,75 \$
DURÉE DE 55 MINUTES - ADULTES				
AquaAmusement	Samedi	16 h 00	61,50 \$	65,50 \$
Entraînement supervisé (natation et sauvetage)	Mercredi	17 h 00	61,50 \$	65,50 \$
Aquamusculation	Lundi	16 h 30	1 fois/semaine 86,25 \$	91,75 \$
Aquaforme plus	Lundi	19 h 00		
Aquaforme	Mardi	13 h 00	2 fois/semaine 121,75 \$	129,25 \$
	Jeudi	13 h 00		
	Vendredi	16 h 30	3 fois/semaine 158,50 \$	168,25 \$
		09 h 00		
Aquaforme prénatal	Lundi	18 h 00	4 fois/semaine 202,00 \$	214,75 \$
Aqua jogging	Jeudi	19 h 00		
Aquacardio	Jeudi	18 h 00		

Cours privés pour tous les cours préscolaires et scolaires.
Résident : 10,25 \$/30 min.
Non-résident : 10,85 \$/30 min.

Cours à l'unité pour tous les cours de mise en forme aquatique (s'il reste de la place).
Résident : 10,25 \$/60 min.
Non-résident : 12,50 \$/60 min.

TARIFICATION*

(Taxes incluses)

ENTRÉE INDIVIDUELLE

Enfant (15 ans et moins) 2,10 \$

Adulte (16 ans et plus) 3,20 \$

ABONNEMENT ANNUEL

Enfant (15 ans et moins) 64 \$

Adulte (16 ans et plus) 96 \$

Famille 212 \$

ABONNEMENT À 15 BAINS (pour le prix de 10)

Enfant (15 ans et moins) 21 \$

Adulte (16 ans et plus) 32 \$

Famille (4 personnes) 74 \$

* Tarification sujette à changement.

La tarification « résident » s'applique aux résidents de Labelle, Rivière-Rouge, Lac-Saguay et Nominique.

NOUVEAU
Service d'entraîneur durant les bains libres « adultes » pour 2 \$ de plus

BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE
Possibilité d'achat sur place

Latex
3 \$

lycra
6 \$

Silicone
8 \$

HORAIRE DES COURS DE FORMATION

Cours	Durée	Jour	Heure	Tarif résident	Tarif non-résident
taxes incluses					
Assistant moniteur de sécurité aquatique**	6 semaines	Samedi	08 h30 à 14 h 00	250 \$	265 \$
Croix de bronze	9 semaines	Dimanche	16 h 30 à 20 h 30	204 \$	216,75 \$

** Possibilité d'un crédit de 100 \$ pour un futur employé

Consultez notre programmation aquatique au www.municipalite.labelle.qc.ca, onglets « Loisirs et culture » et « Piscine ».

Locations et cours privés également disponibles

29, rue du Couvent, Municipalité de Labelle
Renseignements : 819 681-3371, poste 5014

Grandes possibilités d'emploi dans la région



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

NOURRI-SOURCE- HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse mais qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement que peuvent vivre certaines personnes et afin de vous donner de l'information sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines Haltes Allaitement. Des mairaines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux mères enceintes, aux nouvelles mamans, aux pères, aux grands-parents et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Mardi 13 janvier 2009

Le développement de l'enfant & jouer sans jouets

Mardi 10 février 2009

Sexualité et allaitement

Merci à notre commanditaire Pharmacie
Pascal Cormier, Proxim de Labelle

Au CLSC de Labelle, de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.



COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

Le mot de Caroline Jodoin

Je tiens à féliciter et à souhaiter la bienvenue à monsieur Gilles Lanthier, propriétaire du *Marché Bonichoix Gilles Lanthier*, qui a accepté le poste d'administrateur au sein du Conseil d'administration du Comité des gens d'Affaires de Labelle, et ce, en remplacement de Francine Paradis qui avait décliné sa candidature acceptée lors de notre AGA du 15 octobre dernier. Un merci tout spécial à Mario Paiement, Hubert Clot et Éric Lapointe, administrateurs sortants, qui ont fait un excellent travail au sein du CA au cours des deux dernières années.

Soucieux de soutenir les projets de développement de nos membres, le CA du **CGAL** se fait un devoir de déléguer un de ses administrateurs lors d'événement de financement de l'un ou l'autre de ses membres. À cet égard, j'ai eu le plaisir d'assister au souper-bénéfice organisé par le *Club Quad Iroquois*, le 15 novembre dernier, dans le but de promouvoir l'inauguration du sentier interrégional de 94 km reliant le Club du secteur Rivière-Rouge à Saint-Michel-des-Saints. Félicitations aux organisateurs pour avoir si bien réussi cette soirée qui a regroupé plus de 250 participants! Dans le même ordre d'idées, madame Solange Marquis, trésorière du **CGAL**, a participé à la soirée de financement organisée par le *Club de ski de fond de Labelle* qui a eu lieu le 22 novembre dernier et qui a regroupé une centaine d'invités.

L'un des buts visés par le **CGAL** étant de promouvoir l'expertise et les talents de ses membres et de positionner Labelle comme un endroit où il fait bon vivre et où les attraits touristiques et naturels en font une destination touristique de choix. Le CA s'est donné comme mandat, en 2009, d'accroître sa visibilité dans les médias locaux et régionaux. À cet égard, le **CGAL** est sur le point de conclure une entente avec le Journal *L'Information du Nord* qui nous a fait une proposition très alléchante, soit la possibilité pour notre Comité d'avoir sa chronique mensuelle dans le Journal Vallée de la Rouge afin d'y faire la promotion de ses projets, de ses réalisations et des bons coups de ses membres.

Ainsi, que ce soit pour alimenter notre chronique dans L'Info municipale de Labelle, celle à venir dans le Journal Vallée de la Rouge ou encore dans tout autre média, le **CGAL** est toujours à la recherche de nouvelles provenant de nos membres. À cet effet, je vous invite à faire parvenir les nouvelles qui touchent votre entreprise à notre coordonnatrice Michèle Pédemay, au 819-686-2617 ou à cgai.labelle@hotmail.com. Par ailleurs, si vous n'avez pas encore adhéré au **CGAL**, je vous invite à communiquer avec nous afin de connaître les nombreux avantages à vous joindre à notre équipe gagnante!

Le **CGAL** est heureux d'accueillir, dans ses rangs, deux nouveaux membres. Félicitations et bienvenue à Labelle à Pierre Viau propriétaire d'un tout nouveau commerce spécialisé dans le débosselage et la peinture d'automobiles et de camions. Ouvert depuis la mi-juillet 2008, **Le Carrossier** est localisé sur le chemin du Moulin à Labelle. Merci au **Journal L'Information du Nord** qui s'est joint à l'équipe du **CGAL** et qui est représenté par Laurent Bourgie et Ronald McGregor, respectivement représentant aux ventes et journaliste.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, au nom des administrateurs du CA et de tous les membres du Comité des gens d'affaires de Labelle, de joyeuses fêtes et une année 2009 remplie d'amour, de joie, de prospérité et de santé..

CERCLE DE FERMIERES DE LABELLE

Le vendredi 5 décembre, nous sommes allées « Chanter Noël » au centre d'accueil de Labelle, pour les personnes en hébergement et leur famille. C'est un plaisir pour nous d'apporter de cette façon de petites joies.

« Que cette saison de festivités qui arrive à grands pas, vous offre mille beautés! »

Notre assemblée spéciale de Noël se tient **ce mercredi, 10 décembre à 11 h 30**, Et oui! Le midi! Au Resto Bar du Curé. Un bon dîner, en bonne compagnie. Chacun paie son repas et l'on apporte un petit cadeau de 1 \$ dont le thème est Noël. Nous avons hâte d'être ensemble.

Programme du mois de décembre :

- Confection d'un foulard, finition avec le petit point roulé que nous avons apprise le mercredi en atelier;
- Art culinaire : un morceau de Pâté des Fêtes avec ou sans viande;
- À ne jamais oublier: vos trésors du mois pour exposer.

Programme du mois de janvier :

- Marionnettes aux doigts, pour projets humanitaires;
- Une bonne soupe-repas, consistante;
- Nos trésors à exposer.

« Sur le seuil de nos lieux de rencontre, puissions-nous ouvrir nos portes »

Prochaine assemblée : **mercredi 14 janvier à 19 h 30**, à la salle Wilfrid-Machabée

Nos prochains ateliers : **21-28 janvier de 13 h à 16 h**, à la salle Valiquette.

Pour information : Nicole au 819-686-1412 ou Ginette au 819-686-3119

Bonne et heureuse année!



DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée:

Le 23 janvier 2008

Date de parution:

Le 11 février 2009

(prendre note qu'il n'y aura pas d'édition du mois de janvier étant donné le congé des fêtes)

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le CSSS des Sommets et le club de l'Âge d'Or de Labelle, invite la population à participer à différentes conférences au local de l'Âge d'Or (sous-sol de l'hôtel de ville).

Mercredi 28 janvier 2009, à 9 h 30:

La prévention des chutes
(Animé par un thérapeute en réadaptation physique)

Pour information : 819-681-3371, poste 5015

Veuillez noter que vous pouvez retrouver plusieurs informations supplémentaires en consultant le site de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca

De plus, si vous désirez émettre vos commentaires sur l'*Info municipale* ou encore vous inscrire pour le recevoir par courriel, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca

CUISINE COLLECTIVE POUR JEUNES FAMILLES

Madame Karine Laferrière organise de la cuisine collective le 3^e mardi de chaque mois.

Pour information et inscription, vous pouvez la rejoindre au 819-275-1886.

CLUB DE TIR PISTOLET REVOLVER DE LABELLE

À tous nos membres,

Par la présente, vous êtes conviés à l'assemblée générale annuelle du club de tir pistolet-révolver de Labelle. Celle-ci aura lieu **le 18 janvier 2009** à la salle Wilfrid-Machabée, à 14 h. Un léger goûter et du café seront offerts.

André Beaudry, président



CLUB DE SKI DE FOND DE LABELLE

Le 10 janvier : Randonnées d'ouverture
On débute la saison au refuge de la Mine.
Départ 12 h 30

Le 17 janvier : Journée vins et fromages
Apportez votre vin et votre fromage... c'est un partage!
Départ 11 h 30

Le 31 janvier : Randonnée pleine lune
Fondue chinoise au refuge de la mine
* Attention, les places sont limitées, il faut réserver.
5 \$ / personne
Départ 17 h

Pour information :
Véronique ou Denis : 819-686-9766

COMITÉ DE LA GARE DE LABELLE

Le comité de la gare de Labelle invite la population à son
Assemblée générale annuelle.

Si vous avez de l'intérêt pour votre patrimoine et pour ce qui se passe dans votre village, nous vous invitons à venir nous rencontrer à la salle Valiquette située en haut de la bibliothèque municipale **le dimanche 25 janvier, à 13h30.**

Bienvenue à tous! Les membres du Comité de la Gare



CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Déc.	10	11h30	Assemblée spéciale de Noël	Cercle de Fermières de Labelle	Resto-Bar du Curé
Déc.	15	20h30	Séance ordinaire du conseil municipal et séance extraordinaire d'adoption du budget 2009	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Déc.	16	19h	Rencontre—Prévention de la criminalité	Groupe JAD et MRC des Laurentides	Salle Wilfrid-Machabée
Déc.	19	19h	Cinéma de Noël: Il faut sauver Noël	Municipalité de Labelle	Pavillon des loisirs
Déc.	20	11h	Dépouillement de l'arbre de Noël	Municipalité de Labelle	Gymnase du centre communautaire
Janv.	10	12h30	Randonnées d'ouverture	Club de ski de fond Labelle	Club de ski de fond Labelle
Janv.	13	9h30 à 11h30	Halte-Allaitement—Le développement de l'enfant et jouer sans jouet	Nourri-Source	CLSC
Janv.	14	19h30	Assemblée	Cercle de Fermières de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Janv.	17	11h30	Journée vin et fromage	Club de ski de fond Labelle	Club de ski de fond Labelle
Janv.	18	14h	Assemblée générale annuelle	Club de tir pistolet-révolver de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Janv.	19	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Janv.	23		Date de tombée de l'Info municipale	Municipalité de Labelle	
Janv.	25	13h30	Assemblée générale annuelle	Comité de la Gare	Salle Valiquette
Janv.	28	9h30	Conférence—Prévention des chutes	Club de l'Âge d'Or	Local de l'Âge d'Or
Janv.	31	17h	Randonnée pleine lune et fondue chinoise	Club de ski de fond Labelle	Club de ski de fond Labelle



**Les employés de la Municipalité vous souhaitent un joyeux Noël
et une très belle année 2009 remplie de bonheur!**

Sur la photo (de gauche à droite):

Christiane Cholette, Marilynne Gigoux, Danielle Lacasse, Marc Blaqui re, Nathalie Charette, Marc Ethier, Eve Pichette-Dufresne, Stephen Potts et Ginette Cormier.

Absents sur la photo:

Lucie Bourque, Nathalie Robson et Salima Hachachena.